

Messieurs du
conseil de la marine.



Messieurs

Marc antoine Sortie de petitfief sousbrigadier
de la compagnie des gardes de la marine du
département de Rochefort, prend la liberté de
représenter très respectueusement à VOS

GRANDS, qu'il a l'honneur de servir le Roy.
en la dite compagnie, depuis l'année 1706. il
fit campagne en Canada, à la fin de l'année
1707. sur le vaisseau du Roy le héros, commandé
par m^r. de St' andré. en 1710. il s'embarqua sur
la fregatte du Roy la valeur, commandée par m^r.
le chevalier de la Sauzaye, dans l'escadre que
commandoit feu m^r. du clerc, avec lequel il fit
la triste campagne de Riodejanciro, ou il eut le
malheur d'être fait prisonnier, par les portugais,
avec un détachement des troupes du Roy. il fut
dépoüillé de tout, et a souffert les rigueurs d'une
cruelle prison, qui a duré une année entière,
pendant laquelle il a éprouvé diverses maladies
contagieuses, qui firent une si grande alteration
à sa santé, qu'il en pensa mourir. ayant été du

nombre des prisonniers qui furent delivrés par les
armes victorieuses de sa Majesté, sous la conduite
de m^r. du quay trouin, et ayant eu l'honneur de
servir au camp de Riodejaneiro, pendant deux mois,
en qualite de aide-major dans le bataillon de l'aigle, il
eut ensuite celui, de servir d'officier au retour sur le
vaisseau la Reine des anges qui avoit été pris a
Riodejaneiro, commandé par m^r. le chevalier de la
Rufiniere. Etant de retour en France, il a languy
pendant deux années, ayant ressenti les funestes
impressions des maladies contagieuses, dont il a été
attaqué pendant sa longue prison; et pour surcroit
de malheur, il eut celui d'être oublié a la promotion
de 1712., et le chagrin de voir passer en d'autres mains,
les graces que sa majesté, sembloit avoir uniquement
destinées a ceux qui étoient échappés a tant de
dangers et a tant de souffrances. toutes ces disgraces
et toutes ces traverses, n'ont rien diminué de l'ardeur
de son zele, et de son attachement pour le service
de sa Majesté. il a encore fait depuis une
campagne de deux ans, sur le vaisseau du Roy la
valeur commandée par m^r. le chevalier de la
Rochalar, qui avoit été envoyé a la martinique, au
sujet des rebelles de cette isle. il supplie tres
humblement VOS GRANDEURS, d'avoir egard a
tous ses services, et a son ancienneté, et de luy faire

La grace de l'honorer, MESSIGNEURS, de votre
puissante protection, pour être fait officier dans
la marine. il employera le reste de ses jours au
service de sa Majesté et continuera ses vœux
pour la santé et prosperité de VOS GRANDEURS.
Sortie petit fief.

W. L. G. 1781

Les. Lorie deperin fief
Soubriadier de Gards marin
a R.

avanceme en Princes



Copies de plusieurs certificats
des services qu'a rendus le S.^r Lortie petit chef
garde de la marine de la compagnie de Rochefort,

Nous Capitaine des Vaisseaux du Roy
Certifions que le S.^r Lortie de petit chef garde de la marine
a fait en cette qualité la Campagne du Canada au ser-
vitude du Roy. le héros, et qu'il a donné toutes les
Marques possible de son attachement et de son applica-
cion service Enfoy de quoy nous luy avons donné le
présent certificat, fait a Rochefort le 26^e Juin 1708.
signé sur l'original de S.^r André

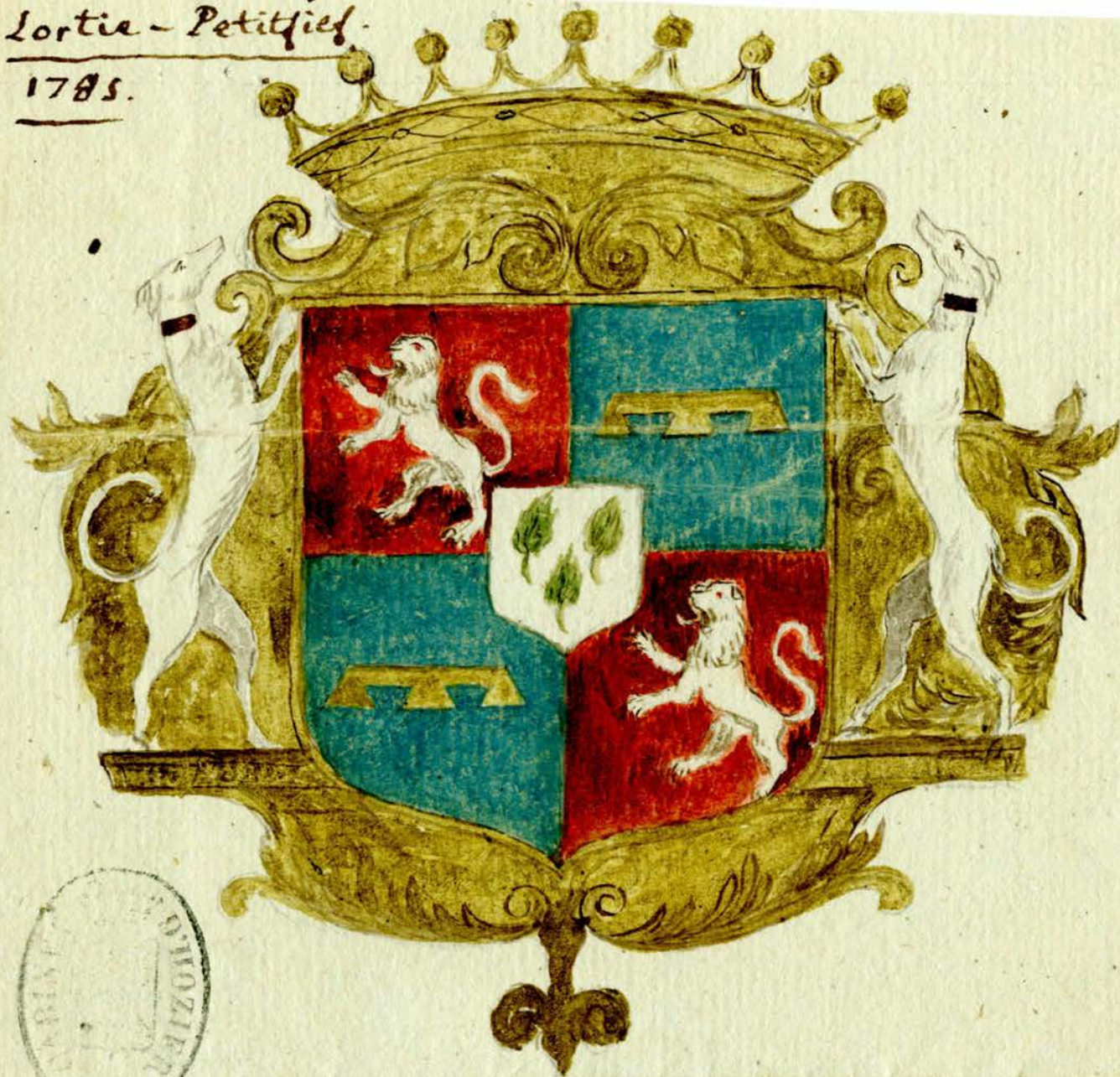
Il est ordonné au S.^r de Petit chef garde de la
marine de Rochefort de s'embarquer sur la prise
la Gloire des Anges pour y servir en qualité d'officier
jusqu'à nouvel ordre, fait au Camp de main Bioganro,
ce 21^e octobre 1711. signé sur l'original Du Guay Troupin.

Je Certifie que Monsieur, de Lortie petit chef
garde de la marine du département de Rochefort
a servy en la d.^e qualité pendant près de deux ans
sur la fregate l'avaleux que je commandois, avec

application ar remplir ces devoirs et a apprendre tous -
ce qui peut former un bon officier et toujours avec la -
conduite la plus reguliere, Enfoy de quoy j'etuy ay donne -
le present Certificat qui ne tuy sera pas inutile si mes -
souhaitz pour son avancement y ont quel que part -
fait a Rochefort le 2. Novembre 1719. Signe sur l'original
Le b. de la Rochelle
Je certifie que les certificats cy dessus
sont véritables et sont conformes aux
originaux. Chauvignac
fait a Rochefort le 10 9 bre 1719

Lortie - Petitfief.

1785.



Écartelé de gueules et d'azur au premier et au troix de gueules
à un lion d'argent ^{armé et lampassé}, au deux et au quatre d'azur à un lambel
à trois pendans d'or, qui est de Monfriad. Sur le
tout d'argent à trois feuilles d'ortie de sinople, qui est de
Lortie. pour supports deux levrettes d'argent accolées -
d'un colier de gueules. 19.4144 40532 D

Son Excellence Serenissime

N. de C. Monseigneur Le Comte de Toulouse
 Provision Grand Amiral et Chef du Conseil de la Marine

Monseigneur

A —

640

Lortie petit fief Garde de la Marine du département de Rochefort prend la liberté de représenter très respectueusement à votre Excellence Serenissime, qu'il a l'honneur de servir le Roy en qualité de garde de la marine depuis l'année 1706. il fit campagne en Canada à la fin de l'année 1707. sur le vaisseau du Roy le héros commandé par M^r de St André au mois d'Avril 1710. il se embarqua sur la fregatte de sa Majesté la valeur commandée par M^r le Chevalier de la Saugaye dans l'escadre que commandoit feu M^r du Clere avec lequel il fit la triste campagne de Rio de Janeiro, où il eut le malheur d'être fait prisonnier par les Portugais avec un détachement des Troupes du Roy; il fut dépouillé de tout, il a souffert les rigueurs d'une cruelle prison qui a duré une année entière, pendant laquelle il a éprouvé diverses maladies contagieuses qui firent une si grande

Alteration a sa santé qu'il en a pensé mourir
ayant été du Nombre des prisonniers qui furent delivrés
par les Armes victorieuses de sa Majesté sous la
Conduite de m.^r du graty, et ayant eu l'honneur de
servir au camp de Rio de Janeiro. pendant deux mois en
qualité d'aide major dans le Bataillon de L'aisgle
il eut ensuite celui de servir d'officier, au retour sur le
vaisseau La reine des Anges qui avoit été pris a
Rio de Janeiro, commandé par m.^r le Chevalier de la rufiniere
étant de retour en France il a languy pendant deux
Années ayant recenty les funestes impressions Des
Maladies contagieuses dont il a été attaqué pendant sa
Longue prison, Outretous les maux qu'il a soufferts dans
cette malheureuse campagne il a perdu ou dés pensé plus
de mille Ecus de son propre bien; il eut l'honneur a
son retour de rendre Compte de son Voyage a M.^r G.
Le Comte de Pontchartrain, qui étoit pour lors ministre
et Secrétaire d'état de la marine et ce ministre luy fit
esperer, par sa responce, qu'il seroit avancé a la premiere
Occasion; neantmoins Lors de la promotion de 1712. n'ayant
pû faire recouvenir de ses services, par ce que la maladie
dangereuse qu'il avoit contractée dans cette funeste
Campagne, s'étant renouvelée le retenoit au lit moribond
il a eu le malheur d'être oublié, et le Chagrin de voir
passer en d'autres mains les graces que sa Majesté
sembloit avoir uniquement destinées a ceux qui étoient

Échappés atant de dangers et atant de Souffrances; toutes
ces disgraces et toutes ces Traverses nont rien diminué de
l'ardeur de son zèle et de son attachement pour le service
de sa Majesté, il vient encore de faire une Campagne
de deux ans, sur le vaisseau du Roy la valeur commandée
par m^r le Chevalier de Rochalar, qui avoit été enuoyé
à la Martinique au sujet des rebelles de cette Isle
il supplie tres humblement V^{ostre} & Altesse
Serenissime & Monseigneur d'avoir Égard à
tous ses services et à son ancienneté, et de Luy faire
la Grace de L'honorer de sa puissante protection pour
être fait officier dans la marine; il employra le reste
de ses jours au service de sa Majesté et au V^{ostre}
et aprier le Seigneur pour la Conservation de la vie
et de la santé de V^{ostre} & Altesse Serenissime

Lortie petit sief.

N^o 127

Mr. Piquet
Piquet. art

C^{te} - 141 anti N^o 25



A Son Altesse Serenissime
 Monseigneur Le Comte de Toulouse
 grand Amiral de France.

Monseigneur

Mari-antoine Lortie de petit fief garde de la marine
 du département de Rochefort prend la liberté de
 représenter très respectueusement à Votre Altesse Serenissime
 qu'il a l'honneur de servir le Roy en qualité de garde
 de la marine depuis l'année 1706. Il fit campagne en
 Canada en l'année 1708. sur le Vaisseau de Sa Majesté
 l'heros commandé par M^r. de S^t. andré; au mois d'avril
 1710. il s'embarqua dans le vaisseau la valleur commandé
 par M^r. le chevalier de la Sausaye dans l'escadre commandée
 par feu M^r. ducler avec lequel il fit la triste campagne
 de Rio de Janeiro, où il eut le malheur d'être fait prisonnier
 avec un détachement des troupes du Roy par les portugais,
 il fut dépouillé de tout, il a souffert les rigueurs d'une
 cruelle prison pendant une année entière pendant laquelle
 il a éprouvé divers maux et maladies contagieuses qui

firent une si grande alteration a sa santé, ce ne fut
forte impression sur luy qu'il en a pensé mourir, ayant
été du nombre des prisonniers qui furent delivrés par
les armes victorieuses de Sa Majesté sous la conduite
de M^r duquay il eut l'honneur de servir au camp de
Niodejenayco pendant deux mois en qualité d'aide major,
et ensuite étant revenu en France en l'année 1712, il a
langui pendant deux années ayant ressenty les funestes
impressions des maladies contagieuses qu'il avoit
souffertes pendant sa longue prison, outre les maux
qu'il a soufferts dans cette malheureuse campagne Il y a
perdu ou dépensé plus de mille écus de son propre bien,
ayant eu l'honneur de rendre compte de son voyage apres
son retour à M^{gr} le Comte de蓬 Chauvain qui estoit
pour lors ministre et Secrétaire d'Etat de la marine, ce
ministre lui fit esperer par sa grace qu'il seroit avancé
a la premiere promotion, outre ces campagnes Il s'embarqua
au mois de Septembre de l'année 1717. dans le vaisseau
la Vallée commandé par M^r le Chevalier de la Roche

Allard pour la martinique ou il est actuellement;
Il supplie tres humblement votre Altesse Serenissime
Monseigneur d'avoir égard a son ancienneté et de
l'honneur de sa puissante protection pour être fait
officier dans la marine en consideration de tous ses
services, il employera le reste de ses jours au service
de Sa Majesté et au vostre, et a prier le Seigneur pour
la conservation de la vie et de la santé de Votre Altesse
Serenissime. /

Le 28. avril 1719.

De Me Argand
Royaume S. A. S.

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint handwritten text, possibly a signature or date]

E

Lortie de petit fief (Marc Antoine)
garde marine; a fait sur le Nero
avec M. de Saint André, la campa-
gne du Canada en 1707. - Dossier:
1° Deux lettres suppliques adressées
à S.A.S.M. le Comte de Toulouse, con-
tenant ses états de service, 1721. Une
lettre signée et une non signée 2° Une
lettre à M.M. du Conseil de la marine, 1721
3° Copie de certificats 1729. Fac-simile
des armes en couleurs du Sieur Lortie. Petit f.

Lortie de petit pief (Marc-Au-
toine) ~~de~~ garde marine; a fait
sur le Heros avec M. de Saint
Andre', la campagne du bava-
da en 1707. - Dossier: 1^o Deux
lettres suppliques adressées à
S. A. S. M. le Comte de Toulouse,
contenant ses états de service, 1721.
~~2~~ Une lettre signée et une non signée.
2^o. Une lettre à M. M. du Conseil de la
marine, 1721. 3^o. Copie de certificats, 1729.
Fac. simili des armes en couleurs du Sieur
Lortie - Petit-pief. 4 pièces in folio.